

MAIRIE DE LE SOULIE
COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2015

Présents : VISTE D. NEGRE R. CROS M-J. ROUANET B. PARA J-P. VAILHE C.
BELLAY D. RAISSAC J. EGGER S. VOLFINGER.L

Absents excusés: ROUDIER.M (donne procuration à NEGRE.R)

Secrétaire de Séance : CROS M-J

1) Approbation du compte rendu du conseil municipal en date du 28 mars 2015

Vote : 11

2) Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour la mise en place des compteurs aux captages de hameaux de la Fajole, Sept-Faux et le Banès, pour un devis total HT de 11 610,00 €

Vote : 11 pour

3) Demande de subvention de 10 000 € dans le cadre de la réserve parlementaire du Député Kléber Mesquida pour les chemins de Caudezaures et du Camifarrat pour un devis total HT de 36 260,00 €

Vote : 11 pour

4) Ecole de Caudezaures : Mme Gleizes demande à rajouter à la vente une partie du domaine public situé à côté du garage de M. Guibert et de la cour. Ce rajout se fera sans frais supplémentaire, les frais de notaire et de géomètre seront à la charge de Mme Gleizes

Vote : 11 pour

Questions diverses

Présentation par la Communauté de Communes du projet de redevance incitative pour les ordures ménagères.

Vu par nous, Maire de la commune de LE SOULIE, pour être affiché le 27 avril 2015.
à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du
5 Août 1884.

A Le Soulié, le 27 avril 2015

Le MAIRE
Dominique VISTE